



"Couchez en joue, tirez !" C'est le commandement qui accompagne cette belle gravure du Mareschal de bataille. Avec un minimum d'imagination, nous verrions le serpent s'abattre et précipiter la mèche incandescente dans le pulvérin que contient le bassinet. Un petit champignon s'élève avec un pschouf caractéristique suivi en écho de l'explosion de la charge expulsant la balle du mousquet vers un ennemi éloigné... Remarquez la "fourquine" ou "fourchette" servant d'appui à l'arme. En matière de costume, nous voyons un buffle ou une "hongrelime" dont les basques longues (il y en a six) s'appellent aussi "rassettes". La bandoulière est ici parfaitement décrite avec tous ses éléments.

L'HOMME DE 1643

LE MOUSQUETAIRE DE ROCROI

par Michel PÉTARD

Un homme de guerre au milieu du XVII^e siècle, sujet difficile. L'uniforme n'est pas encore apparu en France et seule l'étude des modes civiles de cette période peut nous servir de base. Quant aux détails, un témoin idéal fera la force de notre démonstration : il s'agit du meilleur ouvrage du sieur de Lostelneau édité en 1647 et représentant le maniement des armes de l'infanterie. Le Mareschal de Bataille, tel est le titre de cet ouvrage, fut mis en œuvre dès 1644, ce qui nous permet de serrer au plus près notre mousquetaire de Rocroi.

DEPUIS 1618, fait rage une guerre connue dans l'Histoire sous le nom de "guerre de Trente Ans", engagée entre les Etats protestants alliés à quelques princes de l'Allemagne du Nord contre la Maison d'Autriche ; celle-ci entend rétablir son hégémonie politique en Europe centrale, compromise après la mort de Charles Quint. Une large coalition luttera ainsi trente ans pour empêcher la mainmise d'une monarchie absolue sur l'Europe.

Dans cette affaire, la France aura longtemps un rôle d'arbitre avant de s'engager à son tour. Un grand nom survolera bientôt le champ de bataille, celui du jeune duc d'Enghien, futur Grand Condé, qui multipliera les victoires dont celle de Rocroi en 1643 qu'il remportera, alors âgé de vingt et un ans, sur les Espagnols. Cinq ans plus tard, le conflit prendra fin, au bénéfice de la France, par le traité de Westphalie, signé sous le portait du très jeune Louis XIV.

Le site et "l'affaire"

Rocroi, 19 mai 1643. Au débouché des Ardennes, à l'ouest de la Meuse, la place recouvre Rethel et Reims. D'un côté : Condé, duc d'Enghien ; de l'autre : Francesco de Melo, commandant l'armée espagnole des Pays-Bas.

Après avoir pris Rocroi, Melo veut envelopper l'armée française par l'est et marcher sur Paris. Enghien livre bataille devant Rocroi pour débloquer la place. Il dispose de 16 000 fantassins, 7 000 cavaliers et 12 canons. Melo possède 18 000 fantassins, 9 000 cavaliers et 18 canons. Enghien enfonce l'aile gauche des Espagnols, tourne vers le centre et écrase leur aile droite en l'attaquant à revers ; leur centre est aussi vaincu.

Côté espagnol, 8 000 tués et 7 000 prisonniers. Côté français, 2 000 tués. L'invasion du nord de la France est arrêtée, l'armée du Rhin peut être soutenue. Le 21



règne de Louis XIV commence sur une victoire et l'infanterie espagnole perd sa réputation d'invincibilité.

L'ARMÉE DU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

A la fin du XVI^e siècle, la France vit encore sous le régime du mercenariat. Les troupes ne sont rassemblées qu'en cas de besoin, à l'aide de contrats (ou par la force) avec des bandes issues d'origines les plus diverses et composées d'étrangers, de sans-travail, d'indigents ou d'aventuriers sans scrupules. Aucun esprit national n'existe chez ces gens qui ne marchent que pour le gain et l'admiration d'un chef ! L'armée, appelée *milice* à cette époque, est donc fort incertaine et les revirements fréquents. Pourtant, durant la minorité de Louis XIII, le pouvoir royal tente de répandre dans le rang un sentiment national en encourageant les nouveaux corps à bien faire. On donne des drapeaux blancs aux vieux corps, les plus fidèles, afin de créer l'exemple. Ainsi, dès 1616, les six premiers drapeaux sont distribués à ceux qu'on appellera les "vieux", puis six autres sont donnés à six nouveaux régiments nommés "petits vieux" qui surent s'en montrer dignes.

Douze corps permanents existent donc en 1635, ils jouissent de considération et sont entretenus et payés sur l'ordinaire des guerres ; de cette sécurité, non sans importance pour la condition du soldat, naîtra un esprit nouveau.

La condition du soldat

Si le début du XVII^e siècle est justement considéré aujourd'hui comme une sombre période, la condition du soldat de ce temps est des plus noires. Comme l'indique Sully : "... la milice française n'avait rien que de rebutant. On enrôlait par force les soldats dans l'infanterie, et on les faisait marcher avec le bâton. On leur retenait injustement leur solde, on ne les menaçait que de prison, les gibets étaient sans cesse devant leurs yeux. On les réduisait à tout tenter pour leur désertion et, pour parer

Trois autres mousquetaires des années 1640-1650, extraits du "Mareschal de bataille". De haut en bas :

"Tirez la baguette hors du mousquet en trois temps !" Autre action d'un mousquetaire dont le costume indique la provenance étrangère (Hollande ou Allemagne). Le bonnet est "à rebras" et préfigure le pokalem. Par-dessus la brassière est passée la "hongrelaine" doublée de fourrure et comportant de longues tassettes. Notez les manches courtes. Ici, le porte-épée est croché à la ceinture, cette dernière arrêtée à la taille par un lacet.

"Levez la baguette haute !" L'homme porte le pourpoint classique fort court, qui laisse échapper la chemise. Le haut-de-chausses est garni de galants à la ceinture et en bas des canons. Voyez les fausses bottes bien détachées de l'entrée du soulier. Ici, l'épée est pendue au baudrier.

"Prenez le mousquet de la main droite !" Cette gravure exprime au mieux la condition du soldat du XVII^e siècle, vêtu de toute sa détresse, et si l'artiste a osé le représenter, c'est que personne ne peut décemment en nier la réalité. Le haut-de-chausses effrangé laisse apercevoir les jarretières. Les fausses bottes totalement délastrées flottent hors du soulier. Seul le mousquet semble en bon état, ce qui n'est pas le cas de l'épée dont le fourreau a perdu sa bouterolle.

à cet inconvénient, il fallait que les prévôts les tinsent comme assiégés sans cesse dans leur camp. Les officiers, eux-mêmes mal payés, étaient en quelque manière autorisés à la violence et au brigandage...".

Tout est dit dans cette situation. Cette éloquence imagée par la série de gravures, venue plus tard, "les Malheurs de la guerre", du fameux Callot, nous situe de façon édifiante la condition du soldat !

Les causes du mal étaient d'autant plus flagrantes chez les corps de nouvelle création dont la composition des cadres était viciée. Le régiment n'était qu'un objet de basse spéculation, et seules les formations réglées et permanentes échappaient à cette tare.

Le quotidien

C'est la misère et la maladie qui déciment ces armées mercenaires, bien plus que les batailles pourtant sanglantes. La discipline, draconienne, est le seul moyen de maintenir les troupes : elle est intraitable quant à l'exactitude des services de garde, l'entretien des armes, la conduite au combat. La mort punit la moindre incartade, une gamme ancestrale de supplices et de mutilations diverses la rend encore plus effrayante. Lorsque le ravitaillement manque, les chefs, préconisant officiellement le respect des populations, ferment le plus souvent les yeux sur les divers pillages et autres canailleries. Des régions entières sont ainsi mises à sac et ruinées. En temps de guerre, pillages, viols et meurtres sont le bénéfice des assauts, et rares sont les officiers assez forts pour arrêter le carnage : le principe instinctif de ces gens crevant de faim ne peut être que *manger pour ne pas être mangé*...

La naissance d'une armée véritable

Les vingt années qui s'écoulent après la mort de Henri IV sont marquées par l'adoption de "l'exercice hollandais" réglant le maniement de la pique et du mousquet et, durant le siège de La Rochelle, on mettra au point les manœuvres d'ensemble.

C'est aussi à cette époque que Louis XIII, impressionné par les pertes dues aux confusions des partis dans le feu des batailles, tente d'imposer des signes de reconnaissance fixés sur l'habit des hommes. Ainsi, au siège de Nègrepelisse en 1622, prescrit-il le port d'objets ou de tissus blancs aux chapeaux. Dans les assauts de nuit, les soldats mettent leurs chemises par-dessus les habits afin de se reconnaître. Ces "camisades" n'étaient pas neuves mais les exemples s'en multipliaient si bien qu'en 1630, un acte nous informe de la distribution de 5 075 habits pour les "Vieux" et "Petits Vieux" aux frais du Royaume. Ce qui n'était encore qu'accidentel deviendra permanent quelques décades plus tard.

En 1635, Richelieu donne une forte impulsion aux institutions militaires, alors que la France est en passe de s'engager dans la guerre de Trente Ans. La cavalerie et les carabins, ou dragons, sont



"Soldats au repos dans une auberge". Cette œuvre du peintre Jean Michelin (1610-1670), qui n'est pas sans rappeler certaines scènes intimistes des frères Le Nain, restituée dans une convenue un peu figée un intérieur paysan dont la seule richesse réside, à cette époque, dans la cheminée et quelques ustensiles de cuisine. Le centre d'intérêt de cette toile est pour nous la présence de gens de guerre logeant chez l'habitant entre 1640 et 1650, en Flandres ou dans le nord de la France. Ces hommes, bien mis, ne semblent pas avoir souffert d'un quelconque combat et sont plutôt oisifs. Remarquons la note froide de cette composition, la cuirasse du piquier à laquelle pas un rivet ne manque. Le réalisme de l'œuvre nous donne l'occasion d'apprécier le modèle des vêtements dont les couleurs semblent ici relativement ternes :

des beiges et des marrons, avec pour seules nuances tranchantes des rouges. Notons les amples manteaux dont se sont enveloppés deux des personnages. Il fait sans doute froid mais les deux gamins de la maison, plus endurcis aux basses températures, jouent presque nus sur la terre battue. A l'extrême droite, le peintre a représenté un mousquetaire négligemment posé contre la futaie.

Avec cette toile, nous disposons d'un document particulièrement valable sur le costume de guerre. Sa précision quasi photographique nous permet une parfaite description des armes et équipements mais ne nous y trompons pas, ces beaux jeunes gens, ces vêtements frais et ces armes bien polies ne sont qu'un des aspects de la guerre au XVII^e siècle. (Musée du Louvre, cliché Réunion des Musées nationaux.)

pour la première fois enrégimentés. Cette époque est aussi celle de l'organisation des régiments d'infanterie en "bataillons" (1). A partir de ce moment, on ne comptera plus l'infanterie dans les armées que par le nombre de bataillons.

LE COSTUME DE GUERRE

Avec le nouvel ordre hollandais, puis suédois, naissent des ouvrages qui favorisent l'épanouissement de ces nouveaux principes dans l'Europe entière. Les œuvres, souvent remarquablement illustrées, sont nombreuses. Les plus célèbres, celles de Jakob de Gheyn (1607), J. von Wallhausen (1615), Johan Boxel (1669) ou Henderik Van Buren (1672), sont des œuvres nordiques représentant des hommes de ces pays. En France, le Sieur de Lostelneau, *Mareschal de Bataille des Camps et Sergent-Major des Gardes françaises*, commence en décembre 1644 un volume

directement inspiré de Jakob de Gheyn mais réactualisé dans sa démonstration. Ce superbe ouvrage, édité à Paris en 1646 et 1647, gravé par plusieurs artistes, nous soumet un échantillonnage extrêmement précieux de soldats, mousquetaires et piquiers de l'époque de Rocroi. Chaque détail représenté est un document irrempla-

çable sur le costume de guerre, l'équipement et l'armement. Forts de ces trésors, attaquons maintenant l'objet spécifique de cette étude.

Le costume de guerre de notre mousquetaire est celui de tout civil, peut-être plus dépendant des modes des régions traversées, auquel on a ajouté à l'extérieur un

LÉGENDES DES PLANCHES CENTRALES

Page de droite : ce mousquetaire nous présentant si obligeamment ses armes et équipements n'est autre que l'illustration de la page 11 du *Mareschal de bataille*, au commandement "Portez le mousquet haut !". Nous avons copié fidèlement cette position idéalement démonstrative.

Page de gauche, figure 1 : hongreline de buffle. Ce vêtement à longues tassettes (plus tard "basques") annonce par sa coupe les futurs justaucorps que nous connaissons bien. La "hongreline" doit son nom à la façon d'apprêter la peau par le "hongroyeur". Cet habillement d'hiver était endossé par-dessus le pourpoint.

Figure 2 : pourpoint avec le devant fermé par des aiguillettes faisant "galants".

Figure 3 : pourpoint à crevés de manches boutonnables. Le devant est lacé.

Figure 4 : autre hongreline, fourrée et à manches courtes.

Figure 5 : hongreline à basques et manches très amples.

Figure 6 : ensemble pourpoint-chausses. Souvent, les hauts des basques de ces vêtements sont percés de petits trous. Il s'agit de passages d'aiguillettes afin d'y suspendre les chausses dans certains cas.

Figures 7 et 8 : deux types de hauts-de-chausses.

(Tous ces costumes présentés sont issus du *Mareschal de bataille*.)

(1) Ou "petites batailles", le mot "bataille" désignant, durant la période médiévale, le groupe d'hommes marchant ensemble et non pas le choc entre deux armées.

fig. 1



fig. 2



fig. 4



fig. 3



fig. 6



fig. 5



fig. 7



fig. 8







Le sergent commandant aux soldats



Capitaine entrant en garde



Le corporal portant son mousquet.



Le sergent marchant en garde

En 1660, est publié chez un certain Hugues Denoiailly, à Lyon, un petit ouvrage : Trophée d'armes ou traité de l'exercice militaire composé et enseigné par le capitaine Collombon. Ce précieux recueil constitue un exemple naïf et aimable de la multiplicité des traités et autres manières d'armes à cette époque. Le modèle en est bien évidemment le Mareschal de bataille de Lostelneau avec, en moins, la qualité mais, en plus, un esprit pédagogique des plus naïfs.

Les costumes semblent issus des années 1650 avec cependant des caractères d'archaïsme relevant probablement de modes régionales. Les pourpoints, par exemple, dont les devants pointent vers le bas comme il était de mode au début du siècle. Nous voyons aussi différents types de casaques dont la forme annonce le "justaucorps". Les grades ne sont pas signalés pour les sous-officiers, sauf pour le sergent porteur d'une halberde. Les officiers, par contre, ont tous le "sponton" et un large hausse-col. Les officiers supérieurs ont l'écharpe blanche passée en bandoulière et nouée sur l'épaule.

Ce document, inédit semble-t-il, nous est communiqué par René Chartrand, conservateur en chef des "Parks Canada" d'Ottawa, et est conservé à la Bibliothèque Mac Donald-Stewart, musée de l'Île Sainte-Hélène à Montréal.



Le maître de camp

équipement et des armes, et à l'intérieur duquel se tient un aventurier, honnête homme ou brigand.

Le pourpoint

A l'origine : "pourpoint", vêtement rembourré, donc piqué ou "pourpointé" (2). En 1643, le pourpoint est devenu une sorte de brassière droite dont les manches, amples, sont fréquemment ouvertes sur l'intérieur (vestiges des crevés du XVI^e siècle) et étroitement fermées sur les poignets, nous dirons plus tard "à la matelote". De très courtes basques multiples sont attachées au bas du pourpoint.

Cette description est le portrait type de ce vêtement mais la réalité nous propose plus de variété : les basques peuvent s'allonger jusqu'à des proportions respectables, les manches, parementées ou non, peuvent être fermées sans crevés, les devants sont lacés ou boutonnés. L'étoffe généralement employée est le drap. Quant aux couleurs, elles sont des plus diverses.

A cette époque, on raffole des "galants" : ces nœuds de rubans, généralement fort nombreux sur les hauts-de-chausses, le

sont aussi sur le pourpoint, le rabat, les cheveux, le chapeau et même les bottes. Ces éléments décoratifs, qui se multiplieront dans les vingt prochaines années, sont généralement garnis de deux ferrets, un à chaque bout. Nous voyons, par là même, qu'il s'agit d'un rappel des "aiguillettes", plus anciennement "estaches", qui reliaient les différentes pièces du costume (3).

Le rabat, linge empesé, porte bien son nom en s'étalant de chaque côté du col ; il se ferme par-devant au moyen de cordons à ferrets ou à pompons. Cette pièce, indépendante de la chemise ou du pourpoint, est toujours blanche et variera considérablement en surface ou en forme, selon la mode.

Les chausses

Les chausses constituent le vêtement qui habille la partie inférieure du corps, des

(2) Voir tous détails sur le "pourpoint" du XIV^e siècle dans Uniformes n° 51, page 20, "Le chevalier de Cocherel, 1364", et sur celui du XV^e siècle dans Uniformes n° 46, page 16, "Le Franc-Archer de Formigny, 1450".

(3) Voir Uniformes n° 46.

chevilles à la ceinture. On les divise en bas-de-chausses qui, par abréviation, deviendront les bas, et hauts-de-chausses, de la ceinture aux genoux.

A l'époque étudiée, le haut-de-chausses est un large pantalon court coupé droit à la hauteur du jarret. C'est vers 1678, après la disparition de la rhingrave (sorte de jupe placée par-dessus les chausses) que le haut-de-chausses, devenu ajusté, prendra le nom de "culotte". Le plus souvent, le haut-de-chausses est garni à la ceinture (découverte par le pourpoint) et aux bas des jambes de multiples galants garnis de ferrets de clinquant. Le vêtement peut être décoré sur les côtés de boutons ou autres ornements. Pour l'aisance, une ouverture en braguette est disposée à l'entre jambe.

Quant aux bas-de-chausses, attachés par un cordon ou un ruban sous le genou, ils peuvent être en toile ou en tissu tricôté et la trame est placée en biais afin de donner une certaine élasticité.

Les souliers

Avant Henri IV, les chaussures d'hommes étaient sans talons. A la fin du XVI^e

siècle et au début du XVII^e siècle, on les fait à talons laissant un vide sous la semelle, ce qui fera nommer ces souliers à *pont-levis*. En 1643, ils sont lacés avec des cordons ou des rubans s'attachant aux flancs ou "oreilles" par-dessus l'empeigne. Le bout du pied est résolument carré et, la mode l'impose, beaucoup plus long que le pied lui-même.

Les représentations de soldats nous donnent l'apparence de bottes. Les hommes sont en réalité chaussés de fausses bottes dont le canon semble, soit cousu au bord du soulier, soit porté sur le bas avec un sous-pied. La partie supérieure paraît être de cuir mou qui s'avachit de lui-même (ainsi que le veut la mode) et, bien sûr, entrave la marche. Pour cette raison, une aiguillette placée côté de l'entrejambes permet la suspension de la jarretière, relevant ainsi les côtés intérieurs de ces encombrants "entonnnoirs". Parfois aussi, le devant et le derrière de cette pièce peuvent être agrafés au bas-de-chausses, ce qui va à l'encontre de l'effet recherché!

Autre accessoire, le *bas-de-botte*. Cette sorte de doublure faite dans une vraie botte et destinée à prévenir l'usure du bas, n'est ici qu'un décor chaussé à sous-pied ou cousu à l'entonnnoir; les bords en sont généralement festonnés ou à dentelles.

Le chapeau

Cet objet dont le nom dérive du mot *caput* (tête) est, à cette époque, haut de forme et confectionné en feutre relativement rigide. Les bords en sont droits et de largeur modérée, une plume est souvent enroulée au pied de la forme, un galant achève le décor. Comme le couvre-chef varie avec l'origine géographique du soldat, les concentrations de troupes offrent parfois une grande diversité. Certains portent des bonnets de fourrure à "rebras" dont les bords sont rabattables, ou encore des "bouquinquans" de toile rayée, en forme de casquette, très en vogue sous Louis XIII (4). Bien d'autres genres encore ont existé dans la milice française du début du XVII^e siècle.

Les dessous

C'est presque exclusivement la chemise très ample, de toile blanche, que l'on aime faire bouillonner au crevé des manches et au-dessus de la ceinture du haut-de-chausses. Dès 1656, avec l'apparition de la *rhingrave* (jupe), on exploite outreusement ces débordements de la chemise, mais la troupe ne sera guère touchée par cette mode. Pour l'heure, cette lingerie ample et longue, faisant usage de caleçon, est peu décorée; seules les manches peuvent avoir quelque dentelle qui est alors orientée non pas vers la main mais vers le creux du bras.

ARMES ET ÉQUIPEMENTS

Le mousquet

Avant d'arriver au mousquet porté par les soldats du "Mareschal de Bataille", il est bon de faire le survol très synthétique

de l'évolution de la mise à feu afin de bien situer notre période.

Les premières armes à feu portatives ou *bastons à feu* du XIV^e siècle étaient mises à feu ("traicter", qui a donné "tirer") par un charbon ou un fer incandescent; la proximité nécessaire d'un foyer limitait énormément cette artillerie. L'autonomie du tireur est acquise à la fin du XIV^e siècle, lorsqu'il sait exploiter une mèche à combustion lente. Vers 1420, apparaît un mécanisme qui, en pinçant la mèche, relâche la main du tireur, lui permettant désormais de supporter l'arme et tirer en même temps. Ce mécanisme, le *serpentin*, devra son joli nom à la lame de fer, imitant la forme du serpent, dont les mâchoires enserrant la mèche.

Un peu plus tard, la *platine* permet une mise à feu mieux ajustée quant au jeu de la mèche vis-à-vis de la poudre. Entretemps, le support de bois s'améliore, proposant une prise en main plus élaborée. Au XVI^e siècle, un nouveau mécanisme dit à *rouet* écarte la mèche pour la remplacer par un mécanisme compliqué dont le principe était la production d'étincelle par le frottement d'une pierre contre un cylindre crénelé actionné par un ressort. Ce système sera presque exclusivement utilisé par les cavaliers, ceux-ci ne pouvant que très difficilement manier la mèche à cheval.

A la fin du XVI^e siècle, l'infanterie est donc équipée du *mousquet* (sans doute de l'espagnol *mosquete*) et ses utilisateurs deviennent les *mousquetaires*, jusqu'alors *arquebusiers*. Lorsque le fusil sera distribué à la fin du XVII^e siècle, ils deviendront des *fusiliers*.

L'évolution du mousquet

1. Le mousquet, dessiné d'après l'ouvrage de Jackob de Gheyn publié en 1607, représente le profil type pour recevoir un mécanisme à rouet, et la nouvelle platine à mèche s'y inscrit bien mal. Notez la queue de détente protégée par une importante sous-garde. Cette arme fut utilisée sans changement de l'extrême fin du XVI^e siècle jusqu'en 1640 au plus tard.

2. Mousquet en usage vers 1640-1660. Grâce à l'ouvrage évoqué ici, le Mareschal de bataille, édité en 1647, nous prenons connaissance de cette forme nouvelle, moins anguleuse et mieux adaptée au tir à l'épaule. La platine n'évolue pas; cependant, la queue de détente devient démesurée et nous pouvons y voir un retour évident au système de l'antique arbalète. Nous ne savons pour quel motif est dû ce retour en arrière, car il n'est pas sans danger, le risque de déclenchement intempestif étant important.

L'évolution du mousquet au XVII^e siècle a surtout lieu dans la forme, car le principe de mise à feu reste le même. Nous pouvons reconnaître quatre types de mousquets dont les dessins sont proposés dans ces pages (5).

La bandoulière

C'est une sorte de baudrier de cuir, très simple, passé de gauche à droite sur l'épaule du mousquetaire. Cet équipement remplace avantageusement le *four-niment* des arquebusiers en alignant des charges toutes faites suspendues à la bande par des petits lacets; ces petits étuis peuvent être de bois ou de métal. A la partie inférieure de l'équipement est attachée une bourse contenant les balles et un étui porte-mèche; un écheveau de cette dernière est lié à côté de la bourse. Suspendu à côté des charges, le *pouhvérin*, du nom de la poudre fine servant d'amorce, permet précisément de remplir le bassinet.

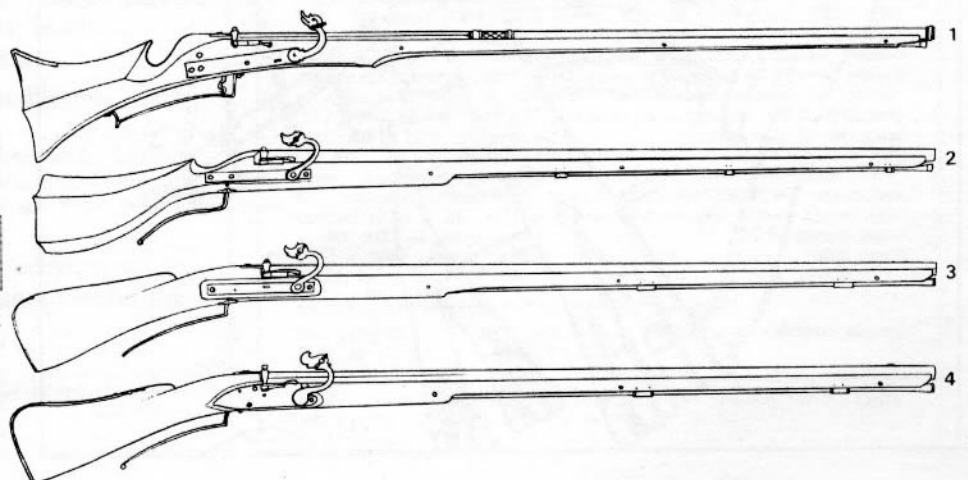
L'épée

Tout fantassin, mousquetaire ou piquier, est armé de l'épée, comme marque de son état. L'épée distingue, en effet, le soldat, ou l'homme de qualité, du "tout venant". Au milieu du XVII^e siècle, celle-ci est fort longue, à lame étroite et on l'appelle généralement "rapière". Ce mot d'origine incertaine est employé dès 1270 afin de désigner une épée dont nous ne connaissons rien du caractère. Aux XVI^e et XVII^e siècles, c'est une arme d'estoc particulièrement prisée dans le combat

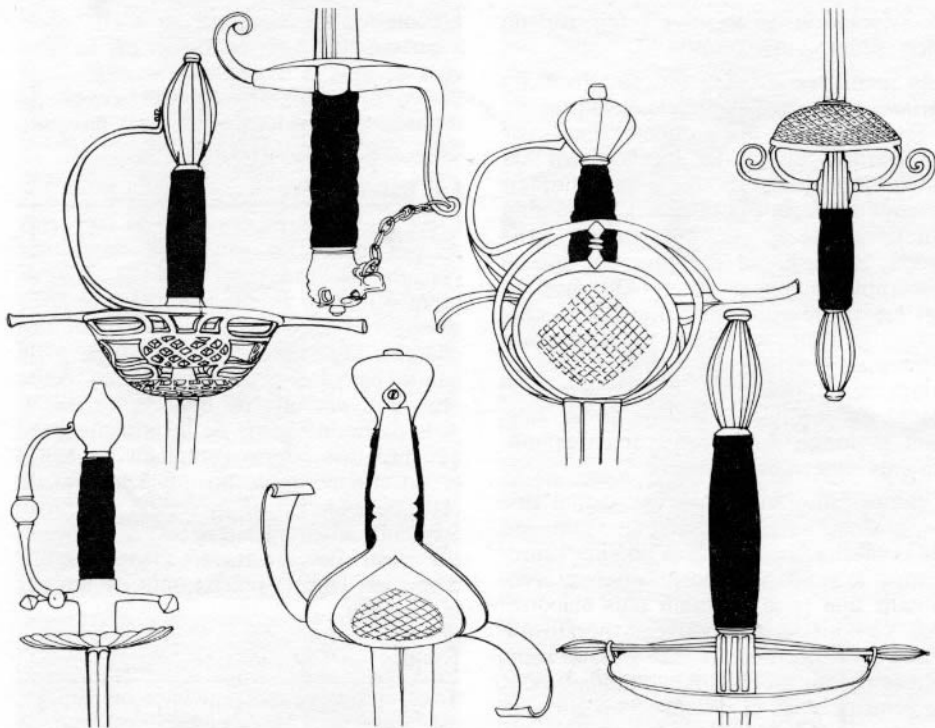
(5) Pour le fonctionnement de la platine à mèche et sa démonstration, voir Gazette des Armes n° 83.

3. Mousquet en usage de 1660 à 1675 environ. Ici, la crosse prend le profil quasiment définitif du fusil, le reste n'a pas évolué. Selon Russel Bouchard, spécialiste de cette période pour le Québec, cette arme fut le grand témoin des conflits franco-iroquois au début de l'établissement de Montréal et des soldats du régiment de Carignan-Salières.

4. Mousquet de 1675 à 1700 environ. La grande nouveauté se situe dans la forme de la platine et sa meilleure conception mécanique. Le bassinet, autrefois fixé au canon, est désormais intégré à la platine. Par ailleurs, la forme de cette dernière s'inscrit heureusement dans le reste de l'arme tout en s'assurant une meilleure stabilité dans le bois. La queue de détente de grande longueur vit ses derniers jours et déjà, sur d'autres armes, on peut observer le retour à la petite queue de détente couverte d'un pontet efficace et discret. Surirez de Saint-Rémy, dans son traité d'Artillerie de 1697, nous donne tous les détails de ces armes nouvelles, les fusils à silex, dont la conception chasse définitivement les derniers mousquets.



(4) Voir Uniformes n° 47, "Le Pokalem".



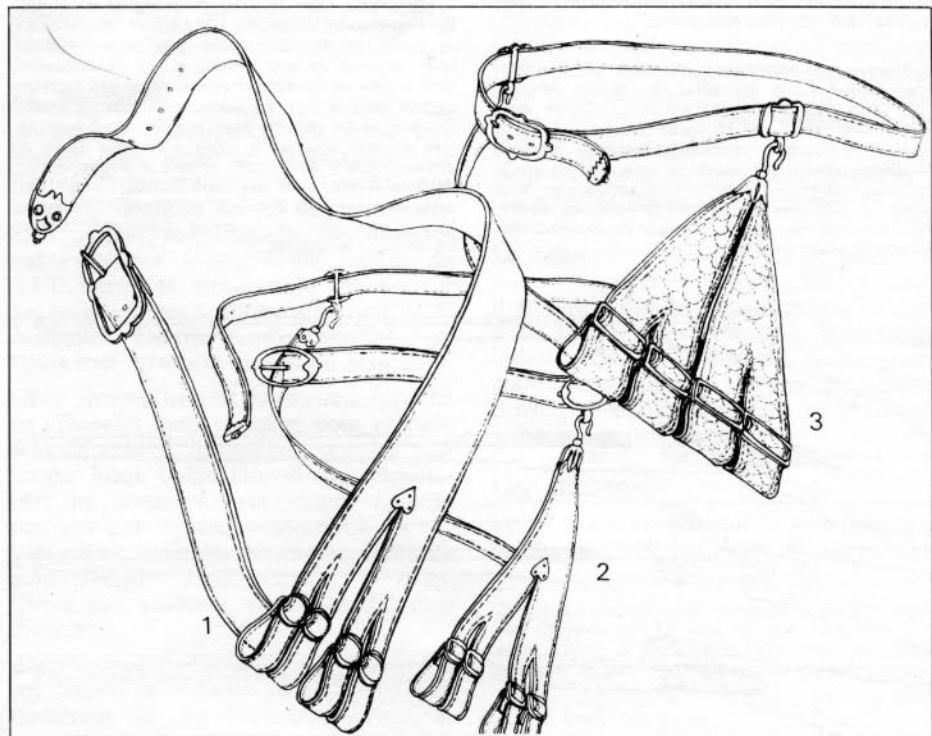
Ci-dessus : les épées

Les planches du Mareschal de bataille étant fort précises, nous pouvons reconnaître un certain nombre d'épées correspondant à des types connus de cette période et conservées dans des musées européens. Il s'agit d'armes venues du Nord : Suède, Danemark, Hollande, Angleterre ou Allemagne. Ce qui peut nous faire dire que les épées françaises n'ont pas encore un caractère particulier et que l'industrie armurière suit les grands courants de modes importées.

Si nous tentons d'établir des points communs entre ces épées si variées, nous en tirons ceci : toutes les montures sont de fer et d'acier et les lames étroites sont particulièrement longues. Si nous établissons une échelle des rapports avec un mousquetaire de 1,70 m, nous obtenons des armes de 115 à 130 cm. Il s'agit là d'armes d'estoc du type rapière. Les fourreaux en usage sont invariablement de bois gainé de cuir et garnis d'une chape à crochet en haut et d'une longue boulerolle en bas.

Ci-dessous : le port de l'épée

1. Système de porte-épée en "baudrier". La bande est bouclée sur le devant de l'homme et les "pendants" se divisent en quatre suspensions dont les boucles sans arillons assurent le serrage du fourreau. Généralement, ces équipements sont taillés dans un "buffle" et piqués de façon plus ou moins ornementale. Mais ils peuvent aussi être enrichis de la plus belle façon par des piqûres de couleurs, d'or, d'argent, des gainages de soie, etc., les boucleries aussi peuvent être richement travaillées. De telles parures sont souvent l'apanage d'officiers, car pour le soldat, seule la rapine justifierait cette propriété !
2. Autre type de porte-épée en "ceinture" dont la conception générale remonte à plusieurs siècles. La "bande" est étroite et bouclée par-devant. La "fascie" terminée en "pendants" est crochetée à une boucle coulante placée au côté gauche de la bande. La barre est la courroie fixée à la fascie et crochetée à une autre boucle coulissant sur la partie droite de la bande, assurant ainsi l'inclinaison désirée de l'épée fixée aux pendants.
3. Ceinturon du même principe que le précédent avec une fascie différente dont les pendants sont réglés par de longues boucles. Le décor est rendu par des piqûres.



singulier mais elle sert aussi dans les combats et fort souvent, à en juger par les écrits de quelques auteurs dont M. de Pontis, devenu Mareschal de bataille à cette époque.

A la fin du XVII^e siècle, cette arme est tombée en désuétude ; on lui préfère une épée moins encombrante que les perfectionnements de l'arme à feu rendent du reste inutile. Voici ce qu'en dit M. de Furetière dans son dictionnaire universel édité en 1690 : "... Epée longue, vieille et de peu de prix, telle que celle dont l'on arme d'ordinaire les soldats..."

La constitution d'un classement des divers types de rapières usités en 1643 semble bien difficile ; cependant, en relevant les différents genres portés par les fantassins de Lostelneau, nous avons un échantillonnage valable bien qu'incomplet. Mais plutôt qu'une description écrite, quelques dessins seront plus démonstratifs.

Le porte-épée

Celui-ci est de deux types distincts : soit en baudrier, soit en ceinture ; c'est ce dernier genre qu'emploient les piquiers dont le cordelet interdit l'encombrement d'un baudrier.

Le baudrier. Très anciennement, cette pièce de cuir était préparée par les "boudroyers", d'où son nom. Souvent rehaussé de piqûres décoratives, le baudrier embrasse le tronc de l'homme sur le devant duquel il se ferme par une boucle ouvragée. Les "pendants", anciennement multiples et bouclés, se réduisent maintenant à quatre ou six, ils amorcent la grande simplicité du baudrier du dernier tiers de ce siècle.

La ceinture. Cette seconde disposition conserve un porte-épée analogue, mais celui-ci vient s'attacher par des crochets et boucles à une petite ceinture sur la taille du soldat. Afin d'éviter à celle-ci de tourner ou de descendre, un petit lacet formant galant l'enserme au bas du pourpoint, comme en attestent les gravures d'époque. Ce système "en ceinture" est d'origine médiévale. ■

Sources et bibliographie

- *Instruction des principes et fondements de la cavalerie...* de Jacques de Walhausen, imprimé à Franquefort en 1616.
- *L'Exercice des armes*, de Jackob de Gheyn, édité en 1607 à Amsterdam.
- *Le Mareschal de bataille*, de M. de Lostelneau, édité à Paris en 1647.
- *Mémoires d'artillerie*, de S. de Saint-Rémy, édité à Paris en 1697.
- *Histoire de la milice française*, du R.P. Daniel, édité à Paris en 1721.
- *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre*, édité à Paris en 1684.
- *L'art militaire français pour l'Infanterie*, édité à Paris en 1696, par Giffard.
- *Code militaire...* édité à Paris par M. de Briquet.
- *Exercices militaires*, par Callot et Israël, 1635.
- *Règlements pour les gens de guerre*, 1680.
- *Les misères et les malheurs de la guerre*, par Callot et Israël, à Paris, 1633.
- *Code militaire...* par de Sparre, de 1651 à 1707.
- *Mémoires du Sieur de Pontis*, édité à Rouen et Paris en 1676, par M. de Pontis.

Travaux récents

Boudriot, Lorain, Margerand, Hayward, Bouchard, Piton, Leloir, Puype, Kohler, Bosson, Corvisier, Susane, Quicherat, Bellander, Blair, etc.